



La Gogane

Journal Municipal de la Ville de Mûrs-Érigné - n°117
Avril - Mai 2018



C'est dans l'air // Concertation sur le rééquilibrage du lit de la Loire - p 4



Assos // AMAP, le bonheur est dans le panier - p 10



Culture // Rencontre avec Jean - Luc Fromental - p 13



Culture // 3 nouvelles dates s'ajoutent à la programmation du CCJC - p 15



Budgets communaux 2017 / 2018 p 8

Retrouvez toutes les actualités de votre commune sur www.murs-erigne.fr

Budget 2018 : une vision de l'aménagement durable de notre ville

Lors du conseil municipal du 13 mars, la ville a voté son budget 2018 avec le même souci d'optimiser la dépense publique de défendre l'intérêt du contribuable, de moderniser ses équipements publics (écoles, associations, sport et culture), de soutenir sa vie associative, d'aider les plus démunis et de poursuivre son aménagement urbain en préservant sa qualité de vie et son environnement.

La politique d'aménagement durable occupe la place la plus importante avec 60 % des crédits sur les 1,3 millions de crédits d'investissement prévus. Cette politique dénommée « Plus Belle Ma Ville » est voulue, pensée dans le temps et s'inscrit dans une démarche de concertation active sur le terrain.

Sur Erigné, les opérations de restructuration urbaine, avec des bailleurs sociaux, des aménageurs privés (projet Bouygues) vont ainsi se poursuivre avec des travaux d'amélioration de voirie particulièrement importants (la voirie représentant près de 40 % du budget d'investissement 2018).

Le projet d'extension du bourg de Mûrs va monter en puissance avec la poursuite des études d'aménagement (secteur de la Bouzanne) et en parallèle le démarrage des travaux d'aménagement de lots à construire.

La ville, dans son budget 2018, a fait le choix de poursuivre sa politique de préservation environnementale en investissant dans

différents outils tels que la mise en place d'un plan de gestion de la faune et de la flore de la Roche de Mûrs, un plan paysage, un plan de gestion de ses 55 kms

de haies et une gestion différenciée de ses espaces verts. La ville, pour mener à bien sa politique d'aménagement durable, a également fait le choix de s'investir dans une commission ouverte à l'ensemble de ses agriculteurs pour faciliter les échanges, préserver au mieux notre activité agricole, développer les circuits courts et une alimentation de qualité.

C'est pourquoi, dans le cadre de cette commission qui s'est réunie en mars dernier, il a été décidé de se mobiliser sur un projet agricole commun, en proposant des temps d'échanges avec nos agriculteurs lors de nos animations communales, des visites d'exploitation pour faciliter la vente directe de leurs produits fermiers.

La Fête du Printemps du 21 Avril s'inscrit dans cette dynamique. Aussi, je compte sur la présence du plus grand nombre pour montrer l'attachement de notre ville à son patrimoine naturel et à son souci d'équilibre ville/campagne.



Le Maire, Damien COIFFARD.

© Philippe Noiset

« Se mobiliser pour
un projet agricole
commun »



Zoom...

Le sous-préfet en visite sur notre commune

Monsieur Gauci, sous-préfet d'Angers, en visite à l'Hôtel de Ville, est venu annoncer à la municipalité que le projet de rénovation de l'école de Bellevue serait éligible en 2019 aux subventions d'Etat à hauteur de 50 % sur un coût de 1 586 000 € HT. Après une présentation de la commune par les membres du bureau municipal et une visite de Bellevue, cette nouvelle apporte satisfaction au travail fourni par des élus qui s'impliquent quotidiennement, dans un contexte contraint financièrement pour construire l'avenir de notre ville.

La Gogane est le journal
d'informations communales
de la Ville de Mûrs-Érigné.

Directeur de la publication :
Damien Coiffard, Maire

Comité de rédaction :

Les élus de la Cellule communication, le service communication et les associations dont les articles sont publiés dans ce numéro.

Crédits illustrations :

Ville de Mûrs-Érigné, sauf précisé par la mention © ou « Source ».

Contact :

5 chemin de Bellevue
CS 80015 - 49610 Mûrs-Érigné.
Tél. 02 41 79 78 77
Fax : 02 41 45 95 08
info@ville-murs-erigne.fr
communication@ville-murs-erigne.fr

Impression :

Connivence
16 boulevard de l'Épervière
49000 Écouflant
02 41 60 55 44
Tirage : 2 900 ex
Dépôt légal à parution.
Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales.



Et retrouvez toutes les actualités de la Ville sur www.murs-erigne.fr ou sur notre page [Facebook.com/MursErigneOfficiel](https://www.facebook.com/MursErigneOfficiel)

Inscriptions ouvertes du 24 mai au 8 juin pour le vide-greniers de la Fête du Jau

Le vide-greniers organisé par le CCAS de Mûrs-Érigné aura lieu dimanche 17 juin lors de la Fête du Jau et sera installé route de Cholet.

Cette année, les inscriptions seront possibles uniquement de 14h à 17h du jeudi 24 mai au vendredi 8 juin et le samedi 2 juin de 9h à 12h, à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Carte d'identité et paiement par chèque (à l'ordre du Trésor Public) obligatoires au moment de l'inscription. La signature du règlement intérieur du vide-greniers vous sera aussi demandée. Tarifs emplacement : 9 € les 3 mètres linéaires, 18 € les 6 mètres et 27 € les 9 mètres.

Contact : Inscriptions, service population au 02 41 79 78 77, Informations et renseignements, CCAS, au 02 41 79 78 85.



Le chèque énergie, un nouveau dispositif

Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de cette année. Avec ce nouveau dispositif solidaire, simple et juste, l'Etat accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs dépenses d'énergie et ainsi lutter contre la précarité énergétique.

Un envoi automatique aux ménages éligibles

Le chèque énergie est attribué sous conditions de ressources (jusqu'à 7 700 € pour une personne seule, jusqu'à 16 100 € pour un couple avec deux enfants), sur la base de la déclaration de revenus que les ménages réalisent chaque année auprès des services fiscaux. Cette formalité doit avoir été effectuée pour pouvoir bénéficier du chèque énergie, y compris pour des revenus faibles ou nuls.

Les bénéficiaires n'ont donc aucune démarche spécifique à accomplir pour bénéficier du chèque énergie, et ils reçoivent directement leur chèque énergie à leur nom, à leur domicile, une fois par an.

Une utilisation directe auprès des professionnels ou en ligne

Le chèque énergie permet de régler tous les types de dépenses d'énergie :

- les **factures des fournisseurs d'électricité, de gaz, de fioul domestique ou d'autres combustibles de chauffage,**
- les **charges de chauffage incluses dans les redevances de logements-foyers conventionnés APL,**
- certaines **dépenses liées à la rénovation énergétique du logement,** réalisées par un professionnel certifié.

Tous ces professionnels sont tenus d'accepter le chèque énergie, les bénéficiaires pouvant leur remettre directement ou en ligne (pour les professionnels proposant cette fonctionnalité).



En Maine-et-Loire, le chèque énergie sera envoyé aux **36 576 bénéficiaires** entre le **16 et le 22 avril 2018.**

Portail en ligne :
www.chequeenergie.gouv.fr



Quand l'élagage sert de paillage

Les services techniques, comme à leur habitude, se sont lancés dans un geste technique relevé et durable en broyant les branches élaguées au camping cet hiver.

En effet, si les arbres apportent de l'ombre aux estivants, les campeurs doivent être aussi en sécurité sous ces grands sujets. C'est pour cela que les agents ont élagué des branches mais ils ont ajouté une plus-value en broyant ce bois au profit de paillage des espaces verts qui diminueront les interventions de désherbage ainsi que d'éventuels arrosages. Enfin, une grande partie de ces broyats a été donnée à Érimûr'Ânes afin d'apporter plus de confort sur la carrière située à proximité du camping.

Une opération positive pour tous !

Campagne de capture des chats errants à la Bourrelière

Un arrêté municipal du 21 mars 2018 autorise le garde-champêtre communal à procéder à la capture de chats errants ou en état de divagation dans le hameau de la Bourrelière.

Il est interdit de laisser errer ou divaguer les chats sur la voie publique, dans les domaines privés et sur la propriété d'autrui, sur les accotements et dépendances des routes, des chemins et terrains communaux.

Les chats capturés seront remis à la S.P.A.A. située « Promenade de la Baumette » à Angers. Il est rappelé que l'identification des chats dès après le 1er janvier 2012 est obligatoire.

La campagne se déroule du 9 avril au 14 mai.



Taille des haies et élagage des arbres

Selon l'art.673 du Code Civil, si des branches d'arbres de la propriété d'à côté avancent sur votre terrain, **vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler**. Si celui-ci est locataire, c'est au propriétaire de faire réaliser l'élagage. Par ailleurs, comme le stipule l'art. 671, les arbres et haies d'une hauteur **supérieure à 2 mètres doivent être plantés à plus de 2 mètres** de la propriété voisine (ou à au moins 0,5 mètre si la hauteur des plantations est inférieure à 2 mètres).

Vous devez également veiller à ce que **vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public**. Si tel est le cas, le maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres. L'art. L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, le maire peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors mis à la charge des propriétaires négligents.

Plus d'info sur :
www.legifrance.gouv.fr

Concertation sur le rééquilibrage du lit de la Loire

Du 30 mars au 29 avril

Voies navigables de France (VNF) et ses partenaires (l'État, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Pays-de-la-Loire, le Groupe d'intérêt public Loire-Estuaire, le Conservatoire des espaces naturels des Pays de la Loire) organisent une concertation sur le programme de rééquilibrage du lit de la Loire entre les Ponts-de-Cé et Nantes. Cette phase de dialogue va permettre à chacun de s'informer et de s'exprimer sur le projet.

Une concertation sous l'égide d'un garant

Pour que la concertation se déroule en toute transparence, Voies navigables de France a sollicité la Commission nationale du débat public pour qu'elle désigne une garante. La concertation est ainsi menée sous l'égide d'Emmanuelle Albert, avec l'appui d'Alain Radureau. Elle donnera ensuite son avis sur le déroulement de cette concertation.

Pour contacter les garants : emmanuelle.albert@garant-cndp.fr

Où trouver des informations ?

- Lors des réunions publiques à Ancenis le mardi 17 avril à 18h30 et à Sainte-Luce-sur-Loire le jeudi 19 avril à 19h30 (inscription aux ateliers sur le site www.contrat-loire-annexes.fr),
- Une réunion publique de clôture aura lieu à Ancenis le mardi 24 avril à partir de 18h30,
- Avec l'exposition lors des rendez-vous de la concertation et dans les mairies des communes,
- Dans le dossier de concertation en consultation dans les mairies concernées par les interventions, lors des rendez-vous de la concertation et en téléchargement sur le site Internet. Ou encore dans le dépliant à disposition dans les mairies et lieux de vie.

Retrouvez toutes les informations sur www.contrat-loire-annexes.fr



Et à l'issue de la concertation ?

C'est sur la base des avis et suggestions du public émis lors de cette concertation, du bilan établi par la garante et des études menées, qu'une décision éclairée sur la manière de poursuivre le programme de rééquilibrage du lit de la Loire pourra être prise par le Comité de pilotage. Suite à cette décision, Voies navigables de France reviendra vers le public pour poursuivre l'information.

Un bilan détaillé sera établi, précisant les éléments qui sont retenus de la concertation, les engagements pris par le maître d'ouvrage, les choix réalisés et leurs motivations. Ce bilan sera diffusé, sur le site internet du Contrat pour la Loire et ses Annexes, le 31 juillet 2018.

L'enquête publique prévue fin 2019 sera une nouvelle occasion pour que chacun s'informe et s'exprime sur le projet.

L'Espace Jeunes, pour qui pour quoi ?

Situé 12 chemin de Bellevue, l'espace jeunes est un lieu, convivial accueillant des jeunes de 11 à 17 ans, des temps d'animations sont proposés en fonction des envies et des saisons.

Demandez le programme !

Pendant les vacances de printemps, les jeunes sont invités à participer à une demi journée pêche, à une sortie escape game, à un concert au Chabada dans le cadre du projet "Listen to this", à une journée structure gonflable sur Mozé... et pleins d'autres activités. L'espace sera ouvert du jeudi 26 avril au vendredi 4 mai, et sera fermé la deuxième semaine des vacances.

Accueil sur place par l'équipe, pour tout renseignement ou inscription, le mercredi de 14h à 18h30, le vendredi de 15h à 19h et le samedi de 10h à 18h (hors vacances scolaires).

Contact : Tidiane Konaté, responsable, 12 chemin de Bellevue, au 02 41 44 44 41 ou à responsable.jeunes@ville-murs-erigne.fr



Suivez-nous sur Facebook :
EspaceJeunesMursErigne



(Re)passer son code de la route avec l'Espace Jeunes et la Prévention Routière



Contact : Régine Guerry, animatrice informatrice au 02 41 44 44 41 ou à pij@ville-murs-erigne.fr

**Rencontre
intergénérationnelle**

Animé par un intervenant de l'association de la Prévention Routière, l'Espace Jeunes organise une rencontre intergénérationnelle à partir de 15 ans autour du code de la route, le mercredi 23 mai de 14h30 à 16h30 au Centre Culturel Jean Carmet.

Au programme :

Dialogue avec les jeunes et les parents concernant la conduite accompagnée, tests et explications sur les nouvelles signalisations et la réglementation du code de la route, remise à niveau des connaissances, analyse de situations, tests de réflexes... Un temps d'échanges pour répondre aux questions des participants est également prévu. Des documents sur la prévention routière vous seront remis à l'issue de la formation.

Renseignements et inscriptions avant lundi 14 mai 2018 auprès de l'Espace Jeunes.

Se former au baby-sitting avec l'Espace Jeunes

L'Espace Jeunes vous propose, en partenariat avec la Maison de l'Enfance et la Protection Civile de Maine et Loire, une formation baby-sitting à destination des jeunes de 16 à 25 ans.

La formation se déroulera le jeudi 3 et le vendredi 4 mai

Connaissance de l'enfant, accompagnement aux pratiques d'activités, prévention des risques domestiques et législation du travail. L'Espace Jeunes met à disposition des parents désireux de faire garder leurs enfants (mode baby-sitting ou garde d'enfants) une liste de baby-sitters.

Renseignements et inscriptions avant le lundi 23 avril.

Coût de la formation : 3 €.

Contact : Régine Guerry, animatrice informatrice au 02 41 44 44 41 ou à pij@ville-murs-erigne.fr



Vous avez entre **16 et 25 ans** et vous n'êtes plus **scolarisé(e)**



Vous habitez Mûrs-Érigné ? Vous avez entre 16 et 25 ans et vous n'êtes plus scolarisé(e) ? Une conseillère de la Mission Locale Angevine, vous reçoit pour vous aider et vous accompagner.

Aide à la recherche d'emploi (CV, lettres de motivation, accès aux offres d'emplois...), conseil en évolution professionnelle (orientation, recherche de formation, de financements...) ou informations sur le logement, la santé et la mobilité... Emmanuelle Langlois, conseillère MLA, vous accueille dans l'Espace Convivialité du CCAS le lundi de 14h à 17h, le mardi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Contact : Emmanuelle Langlois, conseillère, au 02 41 80 52 89 ou à elanglois@mmla49.org

Même sans compte, consultez les informations de la MLA sur facebook.com/mmla.fr

Les grenouilles s'exposent !



le photographe Joël Soleau vous fera découvrir ces batraciens sous un autre jour.

Les grenouilles s'exposent à l'Hôtel de Ville **du 17 avril au 22 juin**

Avec « Histoires d'eau ». Les reflets des eaux du bassin situé devant l'Hôtel de Ville photographiés au cours des saisons, à différentes heures du jour et selon des conditions météorologiques diverses et variées, donnent un résultat captivant. Les résidentes du lieu, nos amies les grenouilles, offrent à la vie des images surprenantes.

Projet agricole : retour sur la réunion avec les agriculteurs



Le 16 mars dernier, la municipalité a reçu les agriculteurs à l'Hôtel de Ville afin de leur présenter le projet agricole d'Angers Loire Métropole, en présence de représentants de la Communauté Urbaine et de la Chambre d'Agriculture.

Cette première rencontre s'inscrit dans une volonté politique d'entrer en concertation avec les agriculteurs et de les rendre acteurs de leur territoire, en prenant en compte leurs contraintes dans l'aménagement de la commune. Il s'agit de valoriser leurs activités par le développement de projets communs, favoriser le dialogue urbain / campagne, soutenir les circuits courts pour proposer des produits de qualité.

Carnet

NAISSANCES

- > Samuel BLANCHARD : 09/02/18
- > Eliott HUMEAU : 09/02/18
- > Milo RAVET : 10/02/18
- > Amaël BARBIER : 13/02/18
- > Robin ACHARD de la VENTE : 01/03/18
- > Ezer THULEAU LABELLE : 02/03/18
- > Lison VOISIN MARTIN : 10/03/18
- > Louise CALLEROT : 20/03/18
- > Eliot MANCEAU : 23/03/18



MARIAGE

- > POUPARD Marco et PROD'HOMME Vanessa : 10/02/18
- > BOSSÉ Jean-Marc et CHEVALLIER Elisabeth : 24/03/18
- > ASSERAY Romain et DUVEAU Amélie : 24/03/18

DÉCÈS

- > MAILLET Suzanne vve CARRÉ : 10/02/18
- > MENU Claire vve WINDELS : 15/02/18
- > DESLESTRE Roland : 24/02/18
- > LEROY Marcelle vve THUAUD : 26/02/18
- > Lucienne BENOIT ép SOUCHELOT : 29/03/18
- > Monsieur BOUTIN Roger : 09/04/18

MAM 1 2 3 Petits Pas

Sandra Morel et Anne Pavis, deux assistantes maternelles sur la commune, la première depuis 20 ans et la seconde infirmière reconverte, ont créé l'association « 1 2 3 Petits Pas » dans le but de travailler ensemble dans une Maison d'Assistants Maternelles (MAM). Elles nous parlent de leur projet.

La Ville soutien votre initiative, expliquez-nous de quoi il s'agit ?

Ce projet de MAM accueillera 8 enfants simultanément, âgés de 0 à 4 ans, valides ou en situation de handicap ou encore porteurs de maladie chronique.

Cette mixité au sein de la MAM est une sensibilisation à la tolérance, le droit à la différence, un enrichissement pour tous, petits et grands.

Cette ouverture sur le handicap et la maladie est une réelle volonté de notre part pour répondre à un vrai besoin des familles. Les parents d'enfants en situation de handicap rencontrent souvent des difficultés de garde.

L'équipe va-t-elle s'agrandir ?

Non, nous souhaitons rester sur ce binôme de deux assistantes maternelles pour maintenir une relation de qualité et au plus proche des enfants que nous accueillons.

De quoi avez-vous besoin pour avancer dans votre projet ?

Pour concrétiser notre projet, nous sommes à la recherche, depuis plus d'un an, d'un lieu (maison ou local) à louer ou à acheter d'un minimum de 80m² avec extérieur.

Nous sommes prêtes à nous investir financièrement pour adapter cet endroit ou le créer sur un terrain de la commune.

Afin de nous aider à faire aboutir notre projet, nous faisons appel à la générosité des Erimûrois(es) pour qu'ils nous donnent de leur temps (bricolage, travaux divers...), nous fassent bénéficier de leurs talents ou sous forme de dons matériels, d'équipements ou financiers.

Et pour votre installation ?

Ils peuvent nous contacter s'ils disposent d'une maison ou d'un terrain dont ils voudraient nous faire bénéficier, en location ou en achat, et hors des hameaux.

Un dernier mot ?

Ensemble, nous y arriverons !



Contact :

Sandra Morel au 07 77 49 36 74

Anne Pavis au 06 61 53 40 08

123petitspasmam@gmail.com

Circuits courts au Gaec Du Broutebiquet

Aujourd'hui, de plus en plus de consommateurs achètent des produits du terroir directement auprès des producteurs, soit par internet soit en se rendant directement à la ferme. Les initiatives locales se multiplient, favorisant ainsi consommation et économie locales. Nous sommes allés à la rencontre de Monsieur et Madame Perdriau pour découvrir leur activité de vente directe créée il y a moins d'un an au lieu-dit « Gâte Pain ».



Comment est né votre projet ?

Après une vingtaine d'années dans la production de lait, et dans un contexte économique difficile, nous avons décidé d'arrêter cette activité et de nous reconverter dans la vente directe de volailles fermières, viandes bovines et porcines ainsi que dans la production de fraises de plein champs.

Quels produits proposez-vous en vente directe ?

Tout d'abord des volailles, principalement des poulets et des pintades. Elles sont abattues et transformées par nos soins, sur place. Pour le consommateur, elles sont

donc prêtes à cuire ! Il faut savoir que nos volailles sont élevées en plein air, nourries avec des céréales produites sur l'exploitation. Elles constituent des petits lots de 180 volailles maximum, alors bien évidemment elles se connaissent toutes ! Elles vivent au minimum 130 jours, ce qui est trois fois plus qu'une volaille élevée en batterie.

Et du côté des bêtes à cornes ?

Nous avons conservé une partie de notre troupeau de vaches laitières pour en faire un troupeau allaitant, avec des croisements de race Aubrac.

En vente directe, nous proposons également du bœuf, de la génisse et du veau de lait élevés sous la mère.

Nous avons entendu parler d'une nouveauté...

Oui, les cochons sont apparus dernièrement ! Nous en avons une quinzaine pour l'instant, dont certains serviront à la reproduction. Ce sont des porcs Basques croisés Gascons, une race avec un goût particulier très apprécié des gourmets. Contrairement aux volailles, pour nos viandes bovines et porcines l'abattage est effectué par un

prestataire de service... local lui aussi ! Les pièces sont emballées sous vide, prêtes à être consommées ou congelées.

Parlez-nous aussi de la cueillette libre de fraises

De mai à septembre, les consommateurs pourront venir cueillir eux-mêmes des fraises de plein champs (les lundis, mercredis et samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h selon la météo). Nous avons plusieurs variétés, de la rouge à la blanche (une nouveauté 2018). Nous vous garantissons un goût exceptionnel, car ces fruits poussent sur des terres de schiste et non pas hors sols... N'hésitez pas à venir liker notre page « Fraisebook » :

@lafraiseraiedemurserigne

Contact :

Famille Perdriau - « Le Gâte Pain »

06 86 64 83 83 ou 06 72 27 74 22

broutebiquet@orange.fr

Broutebiquet sera présent
à la Fête du Printemps le 21 avril
pour vendre des oeufs

Budget communal 2017/2018

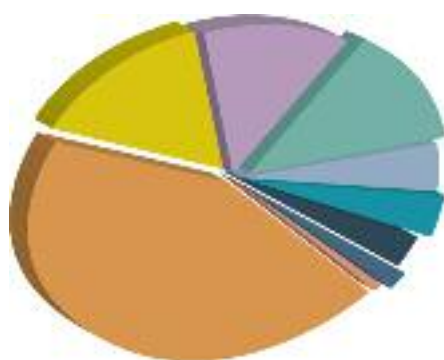
Comme chaque année au mois d'avril nous présentons sur la Gogane le bilan financier de la Commune pour l'année écoulée.

Je dis souvent que le budget d'une commune, d'une entreprise ou d'un foyer fonctionne de la même façon, à savoir des recettes et des dépenses. A chacun de faire en sorte que les entrées couvrent les sorties d'argent afin d'en tirer une épargne. Je ne dis pas que c'est simple tous les jours.

Pour info le mot budget provient du vieux français bouge puis bougette qui désignait une bourse où chacun pouvait y mettre sa monnaie du jour, autant dire qu'il était difficile de dépenser plus que ce qu'on avait dans la bourse (l'Etat devrait peut-être revenir à cette pratique). Vous trouverez ci-dessous deux tableaux reprenant toutes nos recettes et dépenses qui font apparaître un excédent pour 2017 de 761.979€

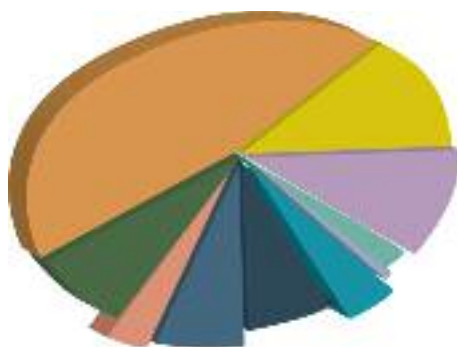
Roger Fernandez, adjoint aux finances

Total des dépenses du Budget de la commune 6.823.539€



Dépenses de personnel	2 953 001 €
Dépenses de fonctionnement	1 081 783 €
Opérations d'équipements	900 501 €
Remboursement emprunt capital + int.	926 540 €
Subventions versées	329 513 €
Report négatif Investissement 2016	274 539 €
Virement à la section investissement	205 672 €
Participation programmes immobiliers	121 580 €
Charges exceptionnelles	48 510 €

Total des recettes du Budget de la Commune 7.585.518 €



Impôts et taxes	3 503 894 €
Dotations Subventions reçues	1 065 993 €
Produits gestion courante	758 701 €
Remboursement sur salaires	133 567 €
Produits exceptionnels	38 190 €
Emprunts	282 550 €
Remboursement TVA et Taxe aménagement	437 932 €
Report de excédent Investis 2016	453 334 €
Virement entre sections	235 850 €
Report de excédent Fonctionn 2016	625 507 €

L'endettement

Vous n'êtes pas sans connaître notre situation financière. Nous faisons partie du réseau d'alerte des communes les plus endettées et comme chaque année **depuis 2006 nous devons en juin présenter le bilan des finances au Préfet.**

Ceci s'explique très bien au travers de ces 2 ratios :

* **la dette par habitant, qui est pour Murs-Erigné de 1340€ contre 900€ pour une commune de même Strate (en 2014 nous étions à 1643€ par habitant pour une moyenne de 848€).**

* le ratio d'endettement, c'est à dire le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette par la collectivité. Pour notre commune c'est 13,6 années alors que nous ne devrions pas dépasser 10 ans. L'Etat a fait de ce ratio la nouvelle règle prudentielle pour les Collectivités. En cas de dépassement du ratio se rapportant à leur taille, elles devront présenter un rapport à la préfecture.

Notre endettement reste donc très élevé et ce même si nous sommes passés de 9.032.000€ en 2014 à 7.468.000€ au 31/12/2017.

Notre remboursement annuel en capital sera pour les 10 prochaines années supérieur à 400.000€ plus intérêts bien sûr. Cela reste une charge importante pour nos finances. **Pour 2018 c'est 470681€ plus 228107€ d'intérêts.** Cela représente une dépense de 127€ par habitant.

Les impôts

Nous maintenons en 2018 les taux d'imposition de la commune. Ceux-ci n'ont pas bougé depuis 2014. Nous voyons d'années en années nos taux revenir dans la moyenne des communes de notre state.

Pour 2017 nous sommes à 526€ par habitant pour une moyenne de 506€. En 2016 nous étions à 529€ contre 473€.

Le rôle de l'Etat

Ce tableau est important. Il reprend la Dotation de Fonctionnement que nous verse chaque année l'Etat. Nous pouvons y voir la baisse constante de cette Dotation. Nous vous avons fait ressortir par année la différence par rapport à 2013. **Ce manque à gagner ressort pour notre Commune à 1 million d'euros entre 2013 et 2018.**

L'Etat avait demandé à toutes les collectivités de France de participer au désendettement de l'Etat. **Pour rappel nous étions en 2014 à 2.038 milliards € de dettes. Après 4 ans de participation des communes au remboursement de celle-ci nous en sommes à 2.226 milliards.** C'est à dire que l'Etat a privé notre Commune, sur cette même période de 1million d'euros pour ne pas rembourser cette dette. **Et cette participation des collectivités va continuer sur la période 2018 - 2022, c'est mal parti.** La dette est le 2ème budget de l'Etat derrière l'Education Nationale. On ne peut pas hélas et rembourser la dette d'un côté et de l'autre mettre de l'argent dans les hôpitaux, les maisons de retraite, la justice, la police, l'armée, les prisons, investir dans les moyens de transports, augmenter les retraites etc... La France n'a plus les moyens.

L'Etat se permet en plus la possibilité de se reposer sur les collectivités pour certaines charges obligatoires qu'elle met en place ou qu'elle délègue. **Un exemple simple, nous avons, il y a tout juste un an recensé la population sur notre commune. Cela nous a coûté 40174€. L'Etat nous a remboursé 10.447€.** Ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Nos investissements

Pour 2017, nous avons terminé les travaux de rénovation de notre camping (98.894€) ainsi que la voirie sur le lotissement du Grand Claye.

L'enfouissement de réseaux rue du Gd Pressoir est terminé avant réfection de la chaussée sur 2018. Le parc du Jau s'est vu doté de WC public (29.900€).

Nous continuons la modernisation de nos outils informatiques afin d'apporter un meilleur service à la population (41.771€). Nous avons remplacé du matériel obsolète afin que nos Services Techniques restent opérationnels (Tondeuse autoportée 36.600€). Nous veillons également à l'entretien de nos bâtiments, de nos voiries, de nos salles de sports et de nos terrains de football. (Stade 26104€).

Pour 2018

Suite au plan PMR « Personnes à Mobilité Réduite » mis en place avec la Préfecture en

2015 nous continuerons en 2018 comme nous l'avons fait en 2017 nos travaux sur nos bâtiments pour la facilité d'accès aux personnes avec handicap (PMR 61200€)

Nous allons retrouver certaines dépenses d'entretiens qui reviennent annuellement comme le stade ou les salles de sports. Nous avons des associations sportives qui portent nos couleurs dans des championnats nationaux et régionaux. Il est important pour la Municipalité de leur fournir les meilleurs équipements en adéquation avec les exigences de leur fédération (Salle M.Charrier Basket 35000€ / Salle M.Charrier Tennis de Table 8500€).

Concernant l'Ecole Bellevue nous devrions boucler nos demandes de subventions et connaître l'architecte qui s'occupera de cette réhabilitation. L'Ecole Charles Perrault verra quant à elle des travaux dans sa cantine (**Ecole Bellevue 106300€ / Ecole C Perrault 7000€**)

Diminution de la dotation de l'Etat depuis 2012



La mutualisation de nos moyens

L'an dernier nous avons eu un contrôle de la "CRC" Chambre Régionale des Comptes. Elle a fait plusieurs constats auxquels nous avons répondu.

L'un d'eux était notre masse salariale. Nous sommes conscients de ce problème, raison pour laquelle nous avons mis en place avec St Barthélémy et Verrière en Anjou la mutualisation de notre Responsable Informatique mais aussi avec Soulaire S/ Aubance le partage d'un poste d'animation auprès des jeunes.

La mutualisation du personnel est un outil qui permet aux communes de mieux gérer cette charge. Nous étudions de nouvelles perspectives. **En 2018 nous veillerons à maîtriser cette charge importante dans notre budget.**

Nous lancerons une étude pour la création d'une Maison des Associations qui fait défaut sur notre territoire.

Des travaux importants se feront Route de Cholet pour changer les canalisations. Cela permettra un meilleur écoulement des eaux et ainsi sécuriser certaines habitations.

Les travaux de voirie et éclairage seront de l'ordre de 615.380€

Le centre Culturel Jean Carmet sera pourvu d'une nouvelle sonorisation, et verra d'importants travaux au niveau de la sécurité. 103 900€

Enfin des projets immobiliers importants sortiront de terre en 2018 comme les Hauts de Murs ou encore le Séminaire.

Je ne vous ai pas donné tous les projets 2018 mais vous devez savoir qu'il faut beaucoup de temps entre un projet et sa concrétisation.

Nous aimerions faire plus et mieux mais tout est lié aux charges de la Commune et aux finances dont elle dispose et ce même si nous maîtrisons nos dépenses de fonctionnement (+3,29%, et si nous ne tenons pas compte de nos charges de personnel **nous sommes à +0,54% par rapport à 2016**).

Nous veillons à continuer de nous désendetter et enfin nous maintenons nos taux d'impositions afin de ne pas alourdir le poids de l'impôt sur le budget des érimurois. **Comme vous pouvez le voir sur la commune, nous continuons d'investir pour que Murs-Erigné reste une ville attractive où il fait bon vivre.**

AMAP, le bonheur est dans le panier !

Il y a 6 mois nous vous annonçons la création d'AMAP Bien Mûrs, association pour le maintien d'une agriculture paysanne. Cette structure à but non lucratif met en relation par l'intermédiaire de contrats les amapiens consommateurs et les producteurs tous installés localement en agriculture biologique. L'association a choisi le Bistrot des Citoyens du Monde pour accueillir les distributions tous les vendredis entre 18h30 et 19h30.



Les adhérents ont le plaisir de pouvoir déguster les légumes de Anne-Laure et Mathieu Tessier, maraîchers à Faye d'Anjou, les volailles et le porc de Mickaël Delaunay, producteur à Denée, les pommes et le jus de pommes de Jean-Jacques Pecot à St Melaine. Un producteur de farine, bœuf et veau, un paysan-boulangier, les pêcheurs de l'île d'Yeu et d'autres encore les rejoindront prochainement. Il reste de la place pour certains contrats de 2017-2018 ou pour s'inscrire sur 2018-2019.

Alors rejoignez-les et faites-vous plaisir !

Contact : Christelle Cailleux, Présidente - chriscaille78@orange.fr

Je laisse la parole à une amapienne qui résume parfaitement l'esprit de notre association :

« C'est une surprise de savoir ce que l'on va déguster comme nouveaux légumes pour la semaine à venircomme pour les enfants qui dégustent des œufs en chocolat avec une surprise dedans....et puis j'ai de la chance , j'ai trouvé une super amapienne qui veut bien échanger les légumes rédhibitoires (pour cause d'allergie) pour moi et qui font le bonheur de sa famille. Bref, on a des poulets qui ont du goût et qui se tiennent (on ressort les ciseaux de cuisine), des fruits et jus goûteux à souhait (difficile de faire manger autre chose aux enfants) et de la bonne humeur tous les vendredis soirs, de l'entraide (pendant les vacances notamment mais pas que, un empêchement et hop quelqu'un pour prendre notre panier). » Tania, une amapienne ravie de l'être ... et de l'avoir.

Beaucoup de générosité au don du sang

L'association pour le don de sang bénévole Pays Louet Aubance a organisé son assemblée générale le 26 janvier dernier au cours de laquelle il a été fait le bilan des collectes, mais ce fût également l'occasion d'honorer deux donneurs pour leur générosité : Séverine Lalande pour plus de 10 dons et Sylvain Breton pour plus de 25 dons.

En 2017, il y a eu 615 donneurs sur les 4 collectes et il y a eu 565 poches de sang prélevées. 69 nouveaux donneurs ont eu le bon geste de venir donner leur sang, exprimant ainsi un geste généreux et solidaire. La première collecte de l'année a eu lieu le 8 février et elle a vu 146 personnes se présenter pour 136 poches de sang prélevées, et nous avons eu le plaisir d'accueillir 13 nouveaux donneurs. Ces chiffres sont encourageant pour les collectes futures !

Les dons de sang pour l'année à venir auront lieu les 13 juin, 16 août et 13 décembre de 15h30 à 19h30 au Centre Culturel Jean Carmet.

À la fin de la réunion, le bureau a été reconduit dans son intégralité.

Contact : adsbpayslouetaubance@netcourrier.com ou Maison du Don, 16 boulevard Mirault, CS 30310,49103 Angers Cedex 02, au 02 41 72 44 44 ou sur dondesang.efs.sante.fr



En bref...

Tournoi adhérents et famille au tennis de table

L'ASI tennis de table organise son traditionnel tournoi du 30 avril et 1^{er} mai.

La compétition commence à partir de 13h30 le lundi 30 avril. Un tournoi des familles est organisé le lundi soir à partir de 20h. 1 Licencié et non licencié peuvent jouer ensemble. Ambiance très conviviale ! Vous pourrez aussi découvrir des matchs d'élites de haut niveau à partir de 16h le mardi 1^{er} mai. Bar et restauration sur place.

4 jours plus tard, samedi 5 mai, à 17h, salle Myriam Charrier, venez nombreux encourager notre équipe fanion pour son dernier match à domicile en National 2 féminine.



La sophrologie à La Renouée

La sophrologie est une méthode de relaxation simple et efficace qui peut être pratiquée n'importe où et à tout moment.



Une séance se déroule en groupe de dix participants, chaque personne suit les suggestions de la sophrologue qui apprend à se relaxer et qui accompagne dans le déroulement de cette prise de conscience. Cette pratique permet de gérer son stress, ses émotions, de reprendre confiance en soi. Dix minutes de relaxation redonnent du tonus mental et physique et permettent une meilleure adaptation à l'environnement familial, social et professionnel. Il est encore possible d'intégrer l'un ou l'autre des deux groupes du jeudi soir.

Renseignements et inscriptions :

Monique Monnier au 02 41 57 80 13
ou Héléne Boutin au 02 41 47 29 76.

Basket : venez essayer avant les inscriptions !

La fin de saison approche et nous pensons déjà à la prochaine. Si vous souhaitez vous « essayer » au basket, venez aux mois de mai et juin aux différents créneaux d'entraînement proposés selon votre âge.



Vous êtes nés en 2009/2010/2011, venez le lundi de 17h à 18h15 (un créneau sera proposé le mercredi matin la saison prochaine).
 Vous êtes nés en 2007/2008 Garçon, venez le mardi de 17h à 18h15 (un créneau sera proposé le mercredi matin la saison prochaine).
 Vous êtes une fille née en 2007/2008, venez le jeudi de 17h00 à 18h15 (un créneau sera proposé le mercredi matin la saison prochaine).
 Vous êtes un garçon né en 2005/2006, venez le jeudi de 18h15 à 19h30.
 Vous êtes une fille née en 2005/2006, venez le jeudi de 17h à 18h15.
 Vous êtes une fille née en 2003/2004, venez le mercredi de 16h à 17h30.
 Vous êtes un garçon né en 2003/2004, venez le mercredi de 14h45 à 16h0.
 Pour les autres catégories, merci de nous contacter via notre site :
<http://club.quomodo.com/mebc>

Les inscriptions auront lieu le mercredi 6 juin, salle Myriam Charrier, et le samedi

9 juin dans la galerie marchande d'Hyper U.

Date à retenir : Tournoi familial et Soirée club le samedi 26/05.

Concert classique de la chorale KaléidoVox

La chorale KaléidoVox et l'Orchestre Symphonique de l'Université de Nantes donnent le Requiem de Fauré et la Messa di gloria de Puccini, dimanche 22 avril à 16h à la Priurale N.D. de Cunault.

La chorale KaléidoVox comprend 120 choristes et est dirigée par Michel Houdbine. Les répétitions ont lieu le mardi soir à la Maison des Arts à Mûrs-Érigné. Selon les années, le programme alterne musique classique et chansons de variétés. L'Orchestre Symphonique de l'Université de Nantes (Osun), composé d'une cinquantaine de musiciens, est dirigé par Stéphane Oster. Interviendront également un organiste et des solistes. Une vidéo présentant le concert (déjà donné en décembre 2017 à Nantes et à Avrillé) est visible sur You Tube : "Concerts décembre 2017 OSUN - KaleidoVox - YouTube". La chorale KaléidoVox est déjà venue donner des concerts à Cunault : les "Stabat Mater" de Shubert et de Rossini en mars 2008 et la "Messe du couronnement" de Mozart en avril 2011.

Renseignements et réservation : Tarifs : Adulte 15 € - Enfant de 5 à 12 ans 10 €. Les réservations sont vivement recommandées, sont ouvertes en ligne sur notre site : <http://choraledemurserigne.fr>

Opération recyclage École Bellevue

L'association des parents d'élèves de l'école Bellevue organise une opération recyclage des papiers (papiers, journaux, magazines, revues...), avec Paprec, qui permettra de récolter des fonds pour le financement de projets pédagogiques pour les enfants.

Le prix de rachat du papier est proportionnel en fonction du tonnage récolté : plus ils récoltent, plus le prix d'achat sera élevé. La benne sera mise en place du 22 au 26 juin.

N'hésitez pas à leur faire profiter de vos « déchets papiers » !

Bonheur, chaleur et partage

au rendez-vous de ce début d'année.

En ce début d'année, une très bonne nouvelle est arrivée pour l'association : elle a été déclarée « Association d'Intérêt Général » ; ce qui signifie que les dons reçus pourront être déductibles des impôts à hauteur de 66%. Un grand merci à Nicole et Michel d'avoir œuvré pour cette reconnaissance.

Un petit mot sur le stage des dernières vacances qui a remporté un franc succès. Malgré le froid et les intempéries, de nombreux participants sont venus égayer les journées des équidés. Des séances spéciales ont été organisées pour préparer les cavaliers au concours Equi-Feel organisé le 8 avril dernier.

Merci aux bénévoles qui viennent participer chaque samedi de 16h à 18h à des temps de formation et aider aux différents travaux d'amélioration (tressage des licols, étalage de sciure et de broyat, graissage des cuirs etc...). Si vous êtes intéressés, moyennant une adhésion à l'Association, vous pouvez venir partager avec nous ces bons moments.

Dates à retenir : Nous organisons des stages pendant les vacances de printemps les 26, 27 et 30 avril et les 1er et 2 mai. Le printemps est arrivé et pour le fêter quoi de mieux qu'un marché de printemps ? Nous serons présents avec nos équidés le 21 avril au parc du Jau (balades, caresses et partages seront au rendez-vous).

Les beaux jours pointent leur nez et les goûters d'anniversaire en plein air feront la joie des petits comme des grands. Si vous souhaitez offrir un moment particulier et original à votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter, nos équidés seront ravis de partager ce moment avec vous ! En espérant vous croiser bientôt au détour de nos manifestations ou de nos stages, nous vous souhaitons de beaux jours printaniers. Erimuranement'votre.

« Pour un
nouvel élan
à Mûrs-Érigné »

Nos jeunes dans la vie érimûroise

Notre politique publique concernant la jeunesse porte ses fruits et l'engagement des jeunes dans la commune se traduit par des actions concrètes et constructives. Les exemples de la participation de l'espace Jeunes dans les animations de la commune prouvent notre volonté d'impliquer nos jeunes dans la vie érimûroise, de leur proposer de s'épanouir au travers de manifestations créatives, culturelles, sociales, ludiques, intergénérationnelles, de leur offrir une place de citoyen en devenir... Depuis son ouverture, le groupe de jeunes, encadré par deux animateurs, a créé le Tremplin musical dénicheur de talents locaux, il s'est investi dans l'organisation et la logistique du Murs du Son, festival de musique, il a participé aux fêtes saisonnières en accueillant les plus jeunes, leur proposant rallye photo, décorations saisonnières ou LandArt, a projeté de construire des boîtes à livres bientôt disponibles sur la commune, soutient les animateurs dans des manifestations comme le forum des Jobs d'été, va participer à des ateliers d'écriture de Slam et les restituer lors de la soirée malienne en juin, de concevoir, en atelier à la médiathèque, des vidéos de jeunes lecteurs à voix haute...

Au-delà des mots, les jeunes de Mûrs-Érigné nous prouvent par leurs actes sur notre commune leur désir de créativité, leur besoin de lien social, leur soutien aux plus âgés, leur demande d'être acteurs de la vie communale et nous sommes extrêmement enthousiastes de les aider à grandir dans leurs rêves et projets.

Le Groupe majoritaire,
« Pour un nouvel élan à Mûrs-Érigné ».

« Mûrs-Érigné,
vivre l'avenir
passionnément »

**Le désendettement ne peut constituer
une politique communale**

Après un exercice excédentaire de plus de 400 000 euros, la majorité municipale reconduit un budget inodore et sans saveur, avec toujours le même « motif » : le désendettement. Elle reste ainsi fidèle à son positionnement dans une vision libérale de la société, bien calée dans les directives gouvernementales, elles mêmes définies par « l'Union Européenne ». Pour autant, elle omet de spécifier que ce n'est pas l'endettement qui réduit les marges financières, mais bien le garrot financier imposé par le président Macron, et ses ministres, à l'ensemble des collectivités locales. Ainsi, en cumulé depuis 2011, entre les charges nouvelles et les diminutions de financement de l'Etat, c'est environ 1 million d'euros de perte financière enregistrée par les caisses communales. Ainsi, si les projets lancés sous l'ancien mandat voient peu à peu le jour, la progression des recettes fiscales ne peut être à la hauteur des pertes. Pour autant, même dans un budget familial très restreint, les personnes concernées font des choix et définissent leurs finances en fonction de ces choix. Si on achète une maison, on se désendette sans doute le plus rapidement possible, mais pas à n'importe quel prix. On réfléchit selon le poids des mensualités, les taux d'intérêt en vigueur, les perspectives en terme de revenus familiaux, etc. Et on fait en sorte d'améliorer toujours la qualité de vie. Pour la majorité municipale, qui surfe depuis 4 ans sur cette idée d'endettement et en fait son fond de commerce jusqu'aux prochaines municipales, il n'est même pas question d'accepter de prendre en compte le quotient familial des familles dont les enfants mangent au restaurant scolaire... face à une demande, pourtant unanime, des élus minoritaires... La financiarisation du « débat politique », risque d'appauvrir durablement les perspectives d'évolution de la société française, et nous éloigne, chaque jour un peu plus, d'une vision humaine de notre avenir commun.

Le Groupe de l'opposition,
« Vivre Mûrs-Érigné,
vivre l'avenir passionnément

« Avec vous
pour
Mûrs-Érigné »

Pas d'autres voies possibles ???

Le vote du budget 2018 n'a pas échappé à la règle. Tout est présenté par la majorité municipale pour accréditer l'idée qu'en dehors de ses choix, aucune autre politique n'est possible. Il y aurait d'un côté ceux qui savent, qui sont responsables et de l'autre, une minorité dispendieuse, en dehors des réalités. En martelant qu'il n'y a plus de sous, qu'il faut se désendetter, ce leitmotiv devenu une marque de fabrique, est un élément de stratégie politique. Certes, personne ne conteste le fait qu'après des investissements importants, il faille réduire la voilure d'autant que notre capacité d'autofinancement est réduite et qu'il faut tenir compte des baisses des dotations de l'État.

Mais un budget n'est pas qu'un acte comptable. Il est au service d'une politique. Or, aujourd'hui, cette approche essentiellement financière pénalise sur le fond des domaines fondamentaux : la gestion du personnel et des partenariats associatifs avec des situations de blocage (Fédération Léo Lagrange et F.O.L., Boutique solidaire, financement de l'école de musique), la gestion urbanistique du secteur de l'ancien séminaire appelée Opération Bouygues, le remplacement d'événements culturels par des animations n'ayant pas trouvé leur rythme, la réduction des moyens humains dans le secteur Jeunesse conduisant à un appauvrissement de l'accompagnement de nos jeunes pré-ado et ado...

Dire qu'une autre voie est possible ne relève pas de la facilité ni de la magie. Ancrés dans le réel, nous affirmons que l'on peut faire autrement pour le service aux Erimûrois.

Maryvonne Fleury / Philippe Aguilar,
Le Groupe de l'opposition,
« Avec vous pour Mûrs-Érigné ».

Vernissage de la Grainothèque le vendredi 20 avril à 19h



Nous avons lancé à partir du 28 février une grainothèque ouverte à tous et grâce à la participation active de nombreux jardiniers, nous avons maintenant de nombreuses graines à votre disposition. Pour rappel, le principe de la grainothèque est un échange gratuit entre les participants de graines de légumes, plantes ou fleurs non issues du commerce.

Vous pouvez choisir parmi de nombreuses espèces et nous comptons sur vous pour déposer également les graines que vous aurez récoltées. Pour fêter le démarrage de ce projet, nous vous invitons à un « vernissage » de la grainothèque le vendredi 20 avril à 19 heures. Ce vernissage se fera en présence de Dominique Velé, directeur associé de la Ferme de Sainte-Marthe et grainetier bio qui nous prodiguera quelques conseils. Venez nombreux !

Les contes pour Petites et Grandes Oreilles

Retrouvez les contes de l'équipe de la médiathèque 2 mercredis par mois pour petits et grands à partir de 10h30.



Rendez-vous le 25 avril, le 23 mai, les 6 et 20 juin et le 4 juillet. **Gratuit.**

Les ateliers informatique au second trimestre

Attention, changement d'horaires !

Les ateliers débutent dorénavant dès 13h30. Ils sont proposés gratuitement à tous les adhérents de la médiathèque le mardi de 13h30 à 16h.

Les thématiques sont définies pour un trimestre et pourront évoluer en fonction des besoins et attentes des utilisateurs.

17 avril : Windows - Organisation rangement des dossiers et fichiers

24 avril : Word et Open Office - Manipulation et choix des bordures pour la présentation des tableaux

29 mai : Windows - Diaporama avec Movie Maker

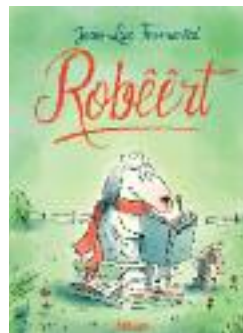
12 juin : Word - Création et utilisation des styles

19 juin : Word - Création d'un publipostage pour une lettre

26 juin : Word - Création et gestion des modèles

Nous rappelons que compte tenu du nombre d'ateliers et d'ordinateurs, les personnes n'ayant pas encore participé à un cours sont prioritaires. Nombre maximum d'inscriptions aux ateliers par trimestre : 4.

Rencontre du prix Gavroche avec Jean-Luc Fromental



**Jean-Luc
Fromental**

C'est l'auteur des mémoires du mouton « Robêert », Jean-Luc Fromental qui sera le premier à venir rencontrer les participant(e)s du prix Gavroche.

Il sera présent **Mercredi 16 mai à 14h30 aux Ponts-de-Cé et 16h30 à Mûrs-Erigné** pour répondre à toutes les questions concernant son livre en compétition (« Robêert » aux éditions Hélium) et son travail d'écrivain jeunesse.

Gratuit, ouvert à tous.

Exposition d'artistes maliens



Du 28 avril au 16 juin, le Mali s'expose à la médiathèque avec des peintures, sculptures et bogolans d'artistes maliens en partenariat avec de nombreuses associations. A découvrir absolument !

Pendant les vacances scolaires, la médiathèque sera ouverte aux horaires habituels, le lundi, mardi et vendredi de 16h à 18h et le mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Un seul jour de fermeture à noter : le lundi 7 mai.

« Tout le monde debout » Mardi 17 avril à 20h30



Jocelyn, homme d'affaire en pleine réussite, est un dragueur et un menteur invétéré.

Lassé d'être lui-même, il se retrouve malgré lui à séduire une jeune et jolie femme en se faisant passer pour un handicapé.

« La Forme de l'eau » Mardi 24 avril à 20h30



Modeste employée d'un laboratoire gouvernemental ultrasecret, Elisa mène une existence solitaire, d'autant plus isolée qu'elle est muette. Sa vie bascule à jamais lorsqu'elle et sa collègue Zelda découvrent une expérience encore plus secrète que les autres...

« Pierre Lapin » Mardi 2 mai à 15h



Le petit lapin préféré des jeunes lecteurs depuis des générations est désormais le héros d'un film plein d'aventures et d'espièglerie !

L'éternelle lutte de Pierre Lapin avec M. McGregor pour les légumes du potager va atteindre des sommets.

Sans parler de leur rivalité pour plaire à cette charmante voisine qui adore les animaux...

Bien au-delà du jardin, de nombreuses péripéties les entraîneront de la magnifique région des lacs en Angleterre jusqu'à Londres !

« Ready Player One » Mardi 2 mai à 20h30



2045. Le monde est au bord du chaos. Les êtres humains se réfugient dans l'OASIS, univers virtuel mis au point par le brillant et excentrique James Halliday. Avant de disparaître, celui-ci a décidé de léguer son immense fortune à quiconque découvrira l'œuf de Pâques numérique qu'il a pris soin de dissimuler dans l'OASIS. L'appât du gain provoque une compétition planétaire. Mais lorsqu'un jeune garçon, Wade Watts, qui n'a pourtant pas le profil d'un héros, décide de participer à la chasse au trésor, il est plongé dans un monde parallèle à la fois mystérieux et inquiétant...

« Le Collier rouge » Mardi 15 mai à 20h30



Dans une petite ville, écrasée par la chaleur de l'été, en 1919, un héros de la guerre est retenu prisonnier au fond d'une caserne déserte. Devant la porte, son chien tout cabossé aboie jour et nuit. Non loin de là, dans la campagne, une jeune femme usée par le travail de la terre, trop instruite cependant pour être une simple paysanne, attend et espère. Le juge qui arrive pour démêler cette affaire est un aristocrate dont la guerre a fait vaciller les principes. Trois personnages et, au milieu d'eux, un chien, qui détient la clef du drame...

principes. Trois personnages et, au milieu d'eux, un chien, qui détient la clef du drame...

« Vent du Nord » Mardi 22 mai à 20h30



Nord de la France. L'usine d'Hervé est délocalisée. Il est le seul ouvrier à s'y résigner car il poursuit un autre destin : devenir pêcheur et transmettre cette passion à son fils. Banlieue de Tunis. L'usine est relocalisée. Foued, au chômage, pense y trouver le moyen de soigner sa mère, et surtout de séduire la fille qu'il aime. Les trajectoires de Hervé et Foued se ressemblent et se répondent.



« Comme des garçons » - Mardi 29 mai à 20h30

Reims, 1969. Paul Coutard, séducteur invétéré et journaliste sportif au quotidien Le Champenois, décide d'organiser un match de football féminin pour défier son directeur lors de la kermesse annuelle du journal. Sa meilleure ennemie, Emmanuelle Bruno, secrétaire de direction, se retrouve obligée de l'assister. Sans le savoir, ils vont se lancer ensemble dans la création de la première équipe féminine de football de France.

3 nouvelles dates s'ajoutent à la programmation du Centre Culturel Jean Carmet !

En partenariat avec la société de production l'Igloo, le CCJC vous propose 3 nouvelles soirées. Et les billets sont déjà en vente. À vos agendas !

Tarif préférentiel à 10€ pour les érimûrois (dans la limite des places disponibles) sur réservation uniquement auprès du CCJC aux horaires d'ouverture du Centre.

U-Roy meets Mad Professor, Brain Damage meets Harrison Stafford et Simawé

Soirée Reggae-Dub
Mardi 5 juin à 20h



U-Roy meets Mad Professor

Ewart Befkord alias U-Roy est comme Bob Marley ou Lee Scratch Perry : un mythe de la scène jamaïcaine, une source vivante d'une grande partie de la culture musicale de la fin du 20ème siècle influençant toutes les branches comme le

Rap, le Dub, le Dancehall et même la Jungle. Il se démarque de ses contemporains en créant une nouvelle forme d'expression chantée : le toasting. Très vite, ce style devient une manière à part entière de s'exprimer. À l'occasion d'un passage éclair en Europe en 2017, il prend le temps d'enregistrer avec Mad Professor l'album Talking Roots. C'est ce nouvel album qu'ils viendront présenter ensemble sur la scène du CCJC avant d'attaquer une tournée européenne en juin et juillet.

Brain Damage meets

Harrison Stafford (from Groundation). Les deux artistes, internationalement reconnus, sont maîtres dans le reggae et le dub depuis bientôt 20 ans. Deux décennies contre l'orthodoxie musicale, au profit de métissages, qui



ont toujours contribué à faire évoluer l'Histoire de la musique. De leur rencontre inattendue est né l'album « Liberation Time », qui ravira bon nombre des amateurs des travaux des deux artistes, tant tout ce qui contribue à faire leurs particularités respectives y est représenté. Compositions solides, mélodies imparables, effets dub classieux, autant d'éléments qui feront sans doute de « Liberation Time » l'un des projets de collaboration les plus aboutis de l'année.



Simawé « À peine les premières notes de Simawé pénètrent vos conduits auditifs que vous voici directement propulsé dans une autre dimension, un espace-temps différent où les minutes suspendent leur vol pour vous laisser profiter au maximum

des bonnes vibrations qui vous sont envoyées. Ici, le reggae se teinte de belles couleurs folk, les mélodies se font aériennes pour vous ouvrir grand les champs

de la perception. Musique viscérale empruntant autant au blues qu'au hip-hop pour s'enrichir de sonorités différentes, le reggae de Simawé déborde d'une énergie primitive qui saisit et donne des envies d'ailleurs. » Thierry Claudel.

Grupo Compay Segundo

Soirée aux sonorités cubaines
Vendredi 21 septembre à 20h



Grupo Compay Segundo

Après la disparition de Compay Segundo en 2003, son fils Salvador Repilado crée, avec Hugo Garzon et des musiciens du "Buena Vista Social Club", le "Grupo Compay Segundo". Véritable virtuose des notes et des

mots, Compay Segundo est une légende à Cuba et a marqué les scènes musicales du monde entier. Cigare aux lèvres, panama sur la tête, le virtuose domptait l'Armonico comme personne (guitare à sept cordes qu'il a créée). Salvador Repilado poursuit l'œuvre de son père et fait vivre des chansons devenues des hymnes telles que le célèbre morceau Chan Chan. Ambassadeurs officiels de la musique cubaine dans le monde, ces musiciens portent haut et fort les couleurs du "son" et de la musique traditionnelle cubaine.

Gauvain Sers et ThéOphile

Soirée Chanson française
Samedi 17 novembre à 20h



Gauvain Sers

Héritier de Georges Brassens, Jean Ferrat ou encore Renaud, Gauvain Sers reprend le flambeau de cette chanson française si particulière que l'on aime tant, à la fois tendre et engagée. Guitare en bandoulière, il déroule ses talents de mélodiste habile, de faiseurs de portraits et d'observateur du quotidien.

ThéOphile Les pas de ThéOphile laissent découvrir un nouveau projet aussi surprenant qu'efficace : chant en français lorgnant sur une pop à la Dominique A, instrumentaux electros très cinématographiques que ne renieraient pas Ez3kiel ou Woodkid, univers esthétique tout en retenue... Tout laisse penser que ThéOphile va créer la surprise.



L'Exposition Entre Deux Amériques de NatExplorers, c'est jusqu'au 24 avril !



Visible sur les horaires d'ouverture de la Médiathèque

Là où les eaux des océans Pacifique et Atlantique se confondaient autrefois, s'étend aujourd'hui une étroite bande de terre de plus de 1000 km : l'Amérique centrale. Du Mexique au Panama, les visiteurs partiront en expédition aux côtés de Barbara Réthoré et Julien Chapuis, scientifiques, pour découvrir l'une des plus remarquables biodiversité au monde et protéger les espèces animales menacées et leurs habitats. Cette exposition permet,

sous un angle ludique et interactif, de comprendre le lien étroit qui existe entre diversité culturelle et biologique. **Gratuit**

Fête du Printemps Samedi 21 avril de 10h à 18h

Avec le spectacle de la Cie Clap Tap et la mini-ferme d'Élizéa.
Au parc du Jau.

Le printemps est de retour, et quoi de mieux pour le célébrer que de se rapprocher de la nature ? Pour cette fête saisonnière, nous vous proposons de venir faire connaissance avec les animaux de la **mini-ferme d'Élizéa** !

Vous retrouverez également de nombreux stands d'artisanat, de produits frais et de saison, le tout rythmé par l'ensemble de percussions local Clap Tap. Et qu'on se le dise, selon ces jeunes batteurs, le rythme est partout ! **Gratuit**

Haroun et la mer des histoires Jeudi 26 avril 10h30



Ciné-théâtre par le Théâtre de l'Équinoxe.
Spectacle jeune public à partir de 6 ans.

Haroun entreprend un long voyage pour trouver la source vive où naissent les histoires et ainsi sauver son père, conteur, qui a perdu son don de parole. En chemin, il rencontre des créatures fabuleuses et inquiétantes, dont certaines, ennemies de l'imagination, entendent étouffer à jamais le pouvoir des créateurs d'histoires...

Ce conte vibrant de fantaisie, d'inventivité et d'humour, mêle avec art la rigueur du « nonsense » anglais et la richesse flamboyante du conte oriental. Il aborde des sujets d'actualité et est un vibrant plaidoyer pour la liberté de l'imagination créative. Le Théâtre de l'Équinoxe a choisi de créer un film d'animation pour lequel la comédienne et le musicien exécutent en direct la bande son en suivant et en interpellant les images et le public. Un spectacle interactif qui s'ingénie à répondre à la question d'Haroun : « À quoi servent des histoires qui ne sont même pas vraies ? ». **Tarif 5 €**

La Romance de Paris Mercredi 16 mai 15h

Par la Compagnie Trabucco. Comédie musicale.

Une extraordinaire immersion dans un Paris rétro mais pas ringard, telle est l'invitation de ce spectacle dansé et chanté par les artistes de la compagnie Trabucco. Construit autour des plus belles chansons françaises des années 50 à 70, ce spectacle musical va vous faire (re)découvrir le romantisme à la française au coeur d'une ambiance typiquement parisienne.

Tarifs : Plein 27 € - Érimurois 10 € (dans la limite des places disponibles)

AGENDA

Jusqu'au 24 avril

« Entre Deux Amériques de NatExplorers »
Exposition

Mardi 17 avril - 20h30

Tout le monde debout - Cinéma



Samedi 21 avril - 10h - 18h

Fête du Printemps - Marché, animations

Mardi 24 avril - 20h30

La Forme de l'eau - Cinéma



Jeudi 26 avril - 10h30

Haroun et la mer des histoires
Cinéma théâtre

Mercredi 2 mai

Pierre Lapin - Cinéma à 15h

Ready Player One - Cinéma à 20h30



Mardi 15 mai - 20h30

Le Collier rouge - Cinéma



Mercredi 16 mai - 15h

La Romance de Paris - Comédie musicale

Mardi 22 mai - 20h30

Vent du Nord - Cinéma



Samedi 26 mai - 21h

La Rencontre des deux [groupes de la LIMA - Match d'improvisation théâtrale

Mardi 29 mai - 20h30

Comme des garçons - Cinéma



Rencontre des deux groupes de la LIMA Samedi 26 mai 21h



Venez assister à un match d'improvisation explosif : les deux groupes de joueurs de scène qui constituent la LIMA s'affrontent au Centre Culturel Jean Carmet ! Préparez vos cartons de vote et vos chaussons souples, et soyez nombreux à venir supporter ces deux équipes Limaïennes !
Tarifs : Plein 9 € - Réduit 7 € - Érimurois 5 €